

Comité Régional des
Pays de la Loire

tél : 06 89 52 79 88

jbonhommet@ffrandonnee.fr

Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport Immeuble Quai 33,33/34 quai
De Dion Bouton CS70001 – 92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com Contrat n° : 41789295M /0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois
Fontanot 92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131
Contrat n° 4000716162 /1

NOTICE D'INFORMATION

Nantes le 25 janvier 2026

EURORANDO 2026
DANS LES MONTS METALLIFERES au cœur de l'Europe
(Du 19 au 28 septembre 2026- 10 jours -9 nuitées)

La sortie est ouverte aux licenciés de la région Pays de la Loire titulaires d'une licence FFRandonnée valide à la date d'inscription et en cours de validité à la date du départ avec assurance RC ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence valide à la date de l'inscription et en cours de validité à la date du départ avec assurance RC ou plus. En cas de disponibilité au 31 août, ouverture à un titulaire d'une licence comité prise auprès du comité régional (40€).

Nombre de participants : 55 au minimum, 114 au maximum.

Dates : du samedi 19 septembre au lundi 28 septembre 2026.

Déplacements : autocar grand tourisme – départ le 19 septembre en matinée de La Roche sur Yon, Nantes, Angers, Le Mans, La Ferté Bernard. Retour aux villes de départ le 28 septembre en soirée.

DIFFICULTE : Niveau 2
Dénivelés de 100 m à 400 m.

FORMALITES :

Pour les ressortissants de nationalité française, être en possession :

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- Carte européenne d'assurance maladie à demander auprès de votre caisse locale au moins 15 jours avant la date de départ.

PROGRAMME :

Départ le samedi 19 septembre 2026 selon horaires fixés des différentes villes. Prévoir pique-nique du midi à votre charge. Arrivée à Metz avec diner et nuitée.

Dimanche 20/09 : départ de Metz à destination de l'hôtel à Jachimov. Prévoir le pique-nique du midi à votre charge.

Participation aux cérémonies d'ouverture à Bozï Dar.

Chaque jour, programmation de 2 randonnées de niveau différent :

Lundi 21/09 :

- Randonnées en Allemagne : 9,6 km dénivelé + 220m – 209 m,
ou 13,9 km + 446 m – 446 m

**Comité Régional des
Pays de la Loire**

tél : 06 89 52 79 88

jbonhommet@ffrandonnee.fr

Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport Immeuble Quai 33,33/34 quai
De Dion Bouton CS70001 – 92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com Contrat n° : 41789295M /0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois
Fontanot 92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131
Contrat n° 4000716162 /1

Mardi 22/09

- Randonnées en Allemagne : 9,1 km dénivelé + 52 m – 193 m
ou 15,3 km + 310 m – 310 m

Mercredi 23/09 : visite de Prague et du château avec des guides francophones

Jeudi 24/09

- Randonnées en Allemagne : 7,9 km dénivelé + 285m – 285m
ou 12,8 km + 411 m – 411 m

Vendredi 25/09

- Randonnées en République Tchèque : 9,9 km dénivelé + 440 m – 440 m
ou 12,4 km + 471 m – 465 m

**Samedi 26/09 : journée européenne de la marche avec défilé transfrontalier, puis cérémonie de clôture sous les
tremplins à ski d'Oberwiesenthal**

**Dimanche 27/09 départ vers Metz le matin en autocar avec pique-nique fourni par l'hôtel
pour le déjeuner du midi. Nuit à Metz avec diner.**

Lundi 28/09

**Petit-déjeuner puis retour vers les villes de départ. Prévoir pique-nique en route ou repas
sur aire d'autoroute, à votre charge.**

HEBERGEMENT :

L'hébergement sera assuré à l'Hôtel Astoria* T.G. Masaryka – 36251 Jachymov – République Tchèque.**

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 1200 € par personne prix ferme et définitif non révisable en **chambre double et en **1/2
pension (petit déjeuner et diner)**.**

Ce prix comprend :

- le transport en autocar depuis les villes de départ et retour
- la 1/2 pension du dîner du 20 septembre au petit déjeuner du dimanche 27 septembre
- les repas du soir, les nuitées et petits déjeuners à Metz
- le pique-nique du 27 septembre

- L'accompagnement des randonnées par des guides locaux
- Les déplacements pour se rendre sur les lieux de cérémonies et de randonnées, pour se rendre à Prague
- La visite de Prague avec guides francophones incluant la visite du château
- T-shirt

**Comité Régional des
Pays de la Loire**

tél : 06 89 52 79 88

jbonhommet@ffrandonnee.fr

Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport Immeuble Quai 33,33/34 quai
De Dion Bouton CS70001 – 92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com Contrat n° : 41789295M /0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois
Fontanot 92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131
Contrat n° 4000716162 /1

Ne sont pas compris :

- **La fourniture du pique-nique des 2 premiers jours, des pique niques des midis sauf le samedi 27, le pique-nique du lundi 28 septembre. Possibilité de commander, sur place, des pique-niques à l'hôtel pour les repas de midi**
- **Les boissons.**
- **Les dépenses personnelles,**
- **Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).**
- **D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».**

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont ouvertes à compter du 9 février 2026. Cette inscription sera matérialisée par le retour **du bulletin individuel d'inscription et conditions particulières de vente et du bulletin de souscription ou de refus de souscription aux assurances facultatives accompagnés d'un chèque de 400 € + le montant des assurances facultatives et 2 autres chèques de 400€, ou du paiement au moyen de la plateforme de paiement HelloAsso.**

Départ garanti à partir de 55 inscrits à la date du 1^{er} avril 2026. Si le nombre de participants n'est pas atteint à cette date le voyage sera annulé et le comité remboursera les participants.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Possibilité de souscrire, lors de l'inscription, aux assurances individuelles facultatives.

Le bulletin de souscription de l'assurance et le bulletin individuel d'inscription devront porter la même date et faire l'objet d'un seul versement.

PAIEMENTS :

3 versements par chèques ou plateforme HelloAsso.

1^{er} versement de 400 € + les primes d'assurance facultatives à la souscription.

2^{ème} paiement 400 € encaissé ou prélevé le 15 mai 2026

3^{ème} paiement 400 € encaissé ou prélevé le 1^{er} juillet 2026.

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT seront systématiquement dues sauf en cas d'annulation du voyage par l'organisateur.

Règlements par chèque : Transmettre le bulletin individuel d'inscription et conditions particulières de vente, et le bulletin individuel de souscription ou refus de l'assurance par courrier postal à « **Jacques Bonhommet 22 avenue des Mésanges 49370 Bécon-les-Granits** » **accompagnés des 3 chèques (ne pas anti dater les chèques)**

Règlements HelloAsso : transmettre le bulletin individuel d'inscription et conditions particulières de vente et le bulletin de souscription individuel ou refus des assurances facultatives par Email à « **jbonhommet@ffrandonnee.fr** » **et faire le règlement sur la plateforme HelloAsso à l'adresse « [HelloAssoEurorando2026](#) »**

**Comité Régional des
Pays de la Loire**

tél : 06 89 52 79 88

jbonhomme@ffrandonnee.fr

Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport Immeuble Quai 33,33/34 quai
De Dion Bouton CS70001 – 92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com Contrat n° : 41789295M /0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois
Fontanot 92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131
Contrat n° 4000716162 /1

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Autocar de grand tourisme au départ et retour des Pays de Loire et pour se rendre sur les lieux de randonnées.
Navette pour la cérémonie de clôture.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le 1^{er} avril 2026 : restitution des sommes versées.
- Annulation entre le 1^{er} avril 2026 et le 15 mai 2026 : retenue de 400 € et primes d'assurance versées
- Annulation faite entre le 16 mai 2026 et le 1^{er} juillet 2026 : retenue de 800 € et primes d'assurance versées
- Annulation postérieure au 1^{er} juillet 2026 : retenue de la totalité du prix du séjour et des primes d'assurance versées

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin individuel d'inscription et conditions particulières de vente et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site **du comité régional des Pays de Loire** <https://pays-de-la-loire.ffrandonnee.fr/eurorando-2026>